

**CS INVESTMENT FUNDS 2**

*Société d'investissement à capital variable*

**Siège social: 5 rue Jean Monnet, L-2180 Luxembourg**

**R.C.S. Luxembourg: B 124.019**

**CS INVESTMENT FUNDS 4**

*Société d'investissement à capital variable*

**Siège social: 5 rue Jean Monnet, L-2180 Luxembourg**

**R.C.S. Luxembourg: B 134.528**

**CREDIT SUISSE NOVA (LUX)**

*Société d'investissement à capital variable*

**Siège social: 5 rue Jean Monnet, L-2180 Luxembourg**

**R.C.S. Luxembourg: B 111.925**

**(les « Sociétés »)**

---

**Avis aux actionnaires de:**

- **CS Investment Funds 2 - Credit Suisse (Lux) Liquid Alternative Beta,**
- **CS Investment Funds 2 - Credit Suisse (Lux) Liquid Global Strategies,**
- **CS Investment Funds 2 - Credit Suisse (Lux) Liquid Long/Short,**
- **CS Investment Funds 2 - Credit Suisse (Lux) Liquid Event Driven,**
- **Credit Suisse Nova (Lux) - Leveraged LAB**

**(collectivement les « Compartiments fusionnés »), et**

- **CS Investment Funds 4 – Credit Suisse (Lux) Fund of Liquid Alternative Beta Funds**

**(le « Compartiment receveur » et, collectivement avec les Compartiments fusionnés, les « Compartiments »)**

Luxembourg, le 16 juin 2016

Par la présente, les conseils d'administration des Sociétés informent les actionnaires que, conformément à la loi luxembourgeoise du 17 décembre 2010 sur les organismes de placement collectif (la « **loi de 2010** ») et à l'article 26 des statuts de CS Investment Funds 2 et CS Investment Funds 4, ainsi qu'à l'article 28.2 des statuts de CS Nova (Lux), ils ont décidé la fusion des Compartiments fusionnés dans le Compartiment receveur (la « **Fusion** »).

Les actifs et passifs des Compartiment fusionnés seront transférés au Compartiment receveur le 25 juillet 2016 (la « **Date d'effet** »).

Le Compartiment receveur est actuellement structuré comme un fonds de fonds et est le seul ou le principal actionnaire de ses fonds cibles, c'est-à-dire les Compartiments fusionnés.

Le Compartiment receveur est actuellement structuré comme un fonds de fonds appliquant la stratégie dite d'alternative liquide au bêta («Liquid Alternative Beta» ou «LAB»). Cette stratégie vise l'atteinte d'un profil de risque/rendement similaire à celui des rendements cumulés de l'univers de hedge funds, représenté par l'indice Credit Suisse Hedge Fund.

A la date d'effet, le Compartiment receveur sera restructuré de telle manière que la structure de fonds de fonds sera abandonnée et remplacée par une stratégie d'investissement direct, dans laquelle les actifs seront investis par le biais d'un ensemble diversifié de stratégies de placement en règle générale élaborées par des hedge funds. En outre, le Compartiment receveur ne sera plus géré en fonction de la stratégie LAB ni de l'indice Credit Suisse Hedge Fund.

En conséquence de la restructuration ci-dessus, le Compartiment receveur ne sera plus investi dans les Compartiments fusionnés et sera rebaptisé «Credit Suisse (Lux) Liquid Alternative Beta».

Pour accomplir la restructuration ci-dessus, le conseil d'administration de chaque Société a décidé de procéder à la fusion des Compartiments fusionnés dans le Compartiment receveur.

La Fusion est entreprise à des fins d'efficacité économique au regard de la gestion des Compartiments, et dans l'optique de simplifier la structure du Compartiment receveur, ce qui devrait réduire le cumul de ses coûts de gestion et de maintenance.

La Fusion sera achevée par absorption: les Compartiments fusionnés transféreront tous leurs actifs et passifs au Compartiment receveur en échange de l'émission, à l'intention des actionnaires des Compartiments fusionnés, d'actions du Compartiment receveur, à la condition toutefois que les actions des Compartiments fusionnés détenues à l'heure actuelle par le Compartiment receveur soient annulées et que les actifs y relatifs des Compartiments fusionnés soient repris et comptabilisés en remplacement. Aucune action du Compartiment receveur ne sera émise dans ce dernier cas.

## Impact sur les actionnaires des Compartiments fusionnés et les actionnaires du Compartiment receveur

Les actionnaires des Compartiments fusionnés recevront des actions de la catégorie d'actions correspondante du Compartiment receveur, comme suit:

Compartiment fusionné CS Investment Funds 2 - Credit Suisse (Lux) Liquid Alternative Beta								Compartiment receveur CS Investment Funds 4 - Credit Suisse (Lux) Fund of Liquid Alternative Beta Funds (renommé «Credit Suisse (Lux) Liquid Alternative Beta»)								
Catégorie d'actions	ISIN	Participation minimale	Commission de vente maximale	Ajustement maximal de la valeur nette d'inventaire	Commission de gestion maximale (par an)	Frais courants	Indicateur synthétique de risque et de rendement	Catégorie d'actions	ISIN	Participation minimale	Commission de vente maximale	Ajustement maximal de la valeur nette d'inventaire	Commission de gestion maximale (par an)	Frais courants*	Indicateur synthétique de risque et de rendement*	
BH CHF	LU0858675043	n/a	5,00 %	n/a	1,40 %	1,64 %	5	BH CHF	LU1394299660	n/a	5,00 %	2,00 %	1,40 %	1,64 %	5	
BH EUR	LU0858675126	n/a	5,00 %		1,40 %	1,61 %	5	BH EUR	LU1394299827	n/a	5,00 %		1,40 %	1,64 %	5	
B USD	LU0858674822	n/a	5,00 %		1,40 %	1,55 %	5	B USD	LU1394300187	n/a	5,00 %		1,40 %	1,55 %	5	
IBH CHF	LU0858675555	500 000	3,00 %		1,00 %	1,22 %	5	IBH CHF	LU1394300344	500 000	3,00 %		1,00 %	1,22 %	5	
IBH EUR	LU0858675472	500 000	3,00 %		1,00 %	1,23 %	5	IBH EUR	LU1394300690	500 000	3,00 %		1,00 %	1,23 %	5	
IB USD	LU0858675399	500 000	3,00 %		1,00 %	1,21 %	5	IB USD	LU1394300856	500 000	3,00 %		1,00 %	1,21 %	5	
UBH CHF	LU1144418214	n/a	5,00 %		1,20 %	1,36 %	5	UBH CHF	LU1394301235	n/a	5,00 %		1,20 %	1,36 %	5	

UB USD	LU1144418131	n/a	5,00 %		1,20 %	1,36 %	5	UB USD	LU1394301409	n/a	5,00 %		1,20 %	1,36 %	5
--------	--------------	-----	--------	--	--------	--------	---	--------	--------------	-----	--------	--	--------	--------	---

Compartiment fusionné CS Investment Funds 2 - Credit Suisse (Lux) Liquid Long/Short								Compartiment receveur CS Investment Funds 4 - Credit Suisse (Lux) Fund of Liquid Alternative Beta Funds (renommé «Credit Suisse (Lux) Liquid Alternative Beta»)							
Catégorie d'actions	ISIN	Participation minimale	Commission de vente maximale	Ajustement maximal de la valeur nette d'inventaire	Commission de gestion maximale (par an)	Frais courants	Indicateur synthétique de risque et de rendement	Catégorie d'actions	ISIN	Participation minimale	Commission de vente maximale	Ajustement maximal de la valeur nette d'inventaire	Commission de gestion maximale (par an)	Frais courants*	Indicateur synthétique de risque et de rendement*
DB USD	LU0858842478	n/a	n/a	n/a	n/d**	0,11 %	6	DB USD	LU1394301078	n/a	n/a	2,00 %	n/d**	0,10 %	5

\* Le montant des frais courants du Compartiment receveur repose sur une estimation des charges. Chiffres attendus sur la base des estimations de frais pour le montant des frais courants, ou d'une simulation de calcul de l'Indicateur synthétique de risque et de rendement effectuée en mai 2016.

\*\* Les actions des catégories DB USD ne sont pas soumises à une commission de gestion, mais uniquement à une commission pour services administratifs globale à verser à la Société de gestion et qui couvre l'ensemble des frais et des dépenses, à l'exclusion des commissions à verser au Dépositaire, dont le taux est de 0,04% par an.

Le Compartiment receveur étant le seul actionnaire des Compartiments fusionnés qui ne sont pas cités ci-dessus (à savoir CS Investment Funds 2 - Credit Suisse (Lux) Liquid Global Strategies, CS Investment Funds 2 - Credit Suisse (Lux) Liquid Event Driven et Credit Suisse Nova (Lux) - Leveraged LAB) et des catégories d'actions des Compartiments fusionnés qui ne sont pas citées ci-dessus, la Fusion ne déclenchera que l'absorption de la catégorie d'action citée ci-dessus et aucune autre émission d'action à l'intention d'un quelconque actionnaire.

Globalement, les Compartiments ont les mêmes fournisseurs de service, notamment la société de gestion, le gestionnaire d'investissement / gestionnaire de portefeuille, le dépositaire, l'administrateur et les réviseurs.

Les objectifs et principes de placement de chacun des Compartiments fusionnés et du Compartiment receveur décrits ci-après sont comparables et se traduisent par des expositions comparables au marché. Les Compartiments sont tous exposés à des stratégies de placement généralement élaborées par des hedge funds.

Au moment où aura lieu la Fusion, le Compartiment receveur sera rebaptisé «Credit Suisse (Lux) Liquid Alternative Beta», et son objectif et sa politique de placement seront modifiés pour tenir compte de la restructuration ci-dessus (les «**Nouveaux Objectif et Politique de placement**»).

Compartiment	Objectif, politique et principes de placement	Monnaie de référence
<p><b>Compartiment receveur</b></p> <p>Nouveaux Objectif et Politique de placement (en vigueur à compte de la date d'effet)</p>	<p><b>Objectif de placement</b></p> <p>L'Objectif de placement du Compartiment est de gérer ses actifs en appliquant une stratégie d'alternative liquide au bêta par le biais d'un ensemble diversifié de stratégies de placement en règle générale déployées par des hedge funds. Dans le cadre de la gestion du Compartiment, le Gestionnaire d'investissement vise l'atteinte d'un profil de risque/rendement globalement conforme à celui de l'univers de hedge funds.</p> <p>La stratégie de placement consiste principalement en trois grandes stratégies de hedge funds, sans constituer de positions effectives sur les différents gérants de hedge funds concernés: les stratégies Long/Short Equity, Event Driven et Global. En outre, le Compartiment pourra également affecter ses actifs à d'autres stratégies de diversification.</p> <p>Pour chacune de ces stratégies, le gestionnaire d'investissement vise à identifier des facteurs de risque pertinents influant sur leur rendement et sélectionne des valeurs mobilières liquides et négociables qui correspondent au profil d'investissement de ces facteurs de risque. Les stratégies Long/Short Equity cherchent à fournir une exposition long et short à un portefeuille diversifié d'actions, ce qui implique d'acquérir (positions long) des actions dont l'on prévoit que la valeur va augmenter et de vendre (positions short – vente à découvert) les titres pour lesquels on table sur une baisse de cours. Les stratégies Long/Short Equity sont suffisamment souples pour permettre de modifier les stratégies de placement/trading, en passant par exemple de «Value» à «Growth», d'actions de petites et moyennes capitalisations à des titres de sociétés à grande capitalisation, et d'une position nette long à une position nette short. Les stratégies événementielles (Event Driven) investissent en général dans diverses catégories et cherchent à bénéficier d'anomalies éventuelles de cours dans le cadre d'un événement spécifique sur le marché ou touchant le capital d'une entreprise. Parmi ces événements figurent: les fusions, les faillites, les difficultés financières ou d'exploitation, les restructurations, les cessions d'actifs, les recapitalisations, les essaimages, les actions en justice, les modifications de la réglementation ou de la législation, ainsi que d'autres types d'événements touchant une entreprise. Les stratégies Event Driven peuvent inclure l'arbitrage de fusions, dans le cadre duquel le fonds pourra acheter des actions de la société «cible» d'une fusion envisagée ou de toute autre réorganisation impliquant deux sociétés. Si la transaction est acquittée en actions de la société acquéreuse, le fonds pourra s'efforcer de couvrir son exposition à cette dernière en vendant ses actions à découvert. Les stratégies Global peuvent intégrer des stratégies de hedge funds qui recherchent, en général de manière tactique, une exposition à toutes les régions géographiques et à toutes les catégories de placement, et comptent également certaines stratégies d'arbitrage. Parmi les stratégies de hedge funds de ce type figurent l'arbitrage de convertibles, la</p>	<p>USD</p>

Compartiment	Objectif, politique et principes de placement	Monnaie de référence
	<p>stratégie Global Macro et les managed futures. L'univers de placement des stratégies Global est très étendu, et inclut souvent des actions, des devises, des titres à revenu fixe et des matières premières, et ce, sur les marchés aussi bien développés qu'émergents. Une exposition aux matières premières sera obtenue grâce à des swaps sur le rendement excédentaire (excess return swaps) sur des indices de matières premières accessibles aux OPCVM, conformément à l'art. 9 du Règlement grand-ducal du 8 février 2008 et au Chapitre XIII des orientations de l'AEMF concernant les fonds cotés et autres questions liées aux OPCVM (ESMA/2014/937).</p> <p><b>Politique de placement</b></p> <p>En vue d'atteindre son objectif de placement, le Compartiment investira dans des instruments financiers tels que, entre autres, (i) des actions cotées en Bourse ou négociées sur un marché réglementé et des valeurs mobilières apparentées telles que des contrats à terme ou des options sur indices d'actions; (ii) des titres de créance cotés en Bourse ou négociés sur un marché réglementé, émis par des institutions financières ou de crédit, par des entreprises, par des Etats membres de l'OCDE et/ou par des instances supranationales; (iii) des parts/actions d'autres OPCVM et/ou d'autres OPC («fonds cibles») (jusqu'à 10% de la valeur nette d'inventaire du Compartiment), y compris de fonds indiciels cotés (ETF), (iv) des liquidités ou quasi-liquidités, (v) des devises, y compris contrats à terme sur devises (futures et forwards) et (vi) des instruments financiers dérivés négociés sur un marché réglementé ou de gré à gré (OTC), y compris CDX, swaps sur paniers d'actions, swaps sur différents indices (de titres à haut rendement, obligataires, d'actions et de matières premières), futures de taux d'intérêt et sur emprunts, futures sur indices d'actions/devises, forwards sur devises et options sur indices d'actions. Tous les placements, ainsi que la mise en œuvre de toutes les techniques de placement, seront effectués dans le respect des restrictions de placement énoncées au chapitre 6 «Restrictions de placement». La pondération des stratégies est affinée en tenant compte d'opinions éclairées concernant les facteurs exerçant une influence fondamentale sur chaque stratégie. Toutes les opérations de gré à gré sur instruments dérivés, par exemple les contrats d'échange (swap), auront pour contrepartie des établissements financiers de premier ordre spécialisés dans ce type de transaction.</p>	
<p><b>CS Investment Funds 2</b></p> <p><b>Credit Suisse (Lux) Liquid Alternative Beta</b></p>	<p><b>Objectif de placement</b></p> <p>Le compartiment a pour objectif de gérer ses actifs conformément à la stratégie dite d'alternative liquide au bêta («Liquid Alternative Beta» ou «<b>LAB</b>»). La stratégie LAB vise l'atteinte d'un profil de risque/rendement similaire à celui de l'univers de hedge funds, représenté par l'indice Credit Suisse Hedge Fund (l'indice «<b>CS Hedge Fund</b>») ou par un indice qui lui succéderait. L'indice CS Hedge Fund est un indice de référence pondéré par les actifs très réputé qui mesure la performance des hedge funds. La stratégie LAB s'efforce d'atteindre son objectif en investissant dans un panier dynamique d'instruments financiers liquides et négociables. La stratégie LAB est composée de trois grandes stratégies de hedge funds, sans constituer de positions effectives sur les différents gérants de hedge funds concernés: les stratégies Long/Short Equity, Event Driven et Global. Chaque stratégie est en général pondérée en fonction de son importance au sein de l'univers des hedge funds. Pour chacune de ces stratégies, Credit Suisse Asset Management LLC («<b>CSAM LLC</b>») vise à identifier des facteurs de risque pertinents influant sur leur rendement et sélectionne des valeurs mobilières liquides et négociables qui correspondent au profil d'investissement de ces facteurs de risque. Les stratégies Long/Short Equity cherchent à fournir une exposition long et short à un portefeuille diversifié d'actions, ce qui implique généralement d'acquérir (positions long) des actions dont l'on prévoit que la valeur va augmenter et de vendre (positions short – vente à découvert) les titres pour lesquels on table sur une baisse de cours. Les stratégies Long/Short Equity sont suffisamment souples pour permettre de modifier les stratégies de placement/trading, en passant par exemple de «Value» à «Growth», d'actions de petites et moyennes capitalisations à des titres de sociétés à grande capitalisation, et d'une position nette long à une position nette short. Les stratégies événementielles (Event Driven) investissent en général dans diverses catégories et cherchent à bénéficier d'anomalies éventuelles de cours dans le cadre d'un événement spécifique sur le marché ou touchant le capital d'une entreprise. Parmi ces événements figurent: les fusions, les faillites, les difficultés financières ou d'exploitation, les restructurations, les cessions d'actifs, les recapitalisations, les essaimage, les actions en justice, les modifications de la réglementation ou de la législation, ainsi que d'autres types d'événements touchant une entreprise. Les stratégies Event Driven incluent l'arbitrage de risques, dans le cadre duquel le fonds pourra acheter des actions de la société «cible» d'une fusion envisagée ou de toute autre réorganisation impliquant deux sociétés. Si la transaction est acquittée en actions de la société acquéreuse, le</p>	USD

Compartiment	Objectif, politique et principes de placement	Monnaie de référence
	<p>fonds pourra s'efforcer de couvrir son exposition à cette dernière en vendant ses actions à découvert. Les stratégies Global intègrent des stratégies de hedge funds qui recherchent, en général de manière tactique, une exposition à toutes les régions géographiques et à toutes les catégories de placement, et comptent également certaines stratégies d'arbitrage. Parmi les stratégies de hedge funds de ce type figurent l'arbitrage de convertibles, la stratégie Global Macro et les managed futures. L'univers de placement des stratégies Global est très étendu, et inclut souvent des actions, des devises, des titres à revenu fixe et des matières premières, et ce, sur les marchés aussi bien développés qu'émergents. Davantage d'informations sur l'indice CS Hedge Fund sont actuellement disponibles sur le site <a href="http://www.hedgeindex.com">www.hedgeindex.com</a>.</p> <p><b>Principes de placement</b></p> <p>Pour atteindre son objectif de placement, le Compartiment:</p> <p>1. investira dans des instruments financiers tels que, entre autres, (i) des actions cotées en Bourse ou négociées sur un marché réglementé et des valeurs mobilières apparentées telles que des contrats à terme ou des options sur indices d'actions; (ii) des titres de créance cotés en Bourse ou négociés sur un marché réglementé, émis par des institutions financières ou de crédit, par des entreprises, par des Etats membres de l'OCDE et/ou par des instances supranationales; (iii) des fonds indiciels cotés (ETF), (iv) des liquidités ou quasi-liquidités, (v) des devises, y compris contrats à terme sur devises (futures et forwards) et (vi) des instruments financiers dérivés négociés sur un marché réglementé ou de gré à gré (OTC), y compris CDX, swaps sur paniers d'actions, swaps sur différents indices (de titres à haut rendement, obligataires, d'actions et de matières premières), futures de taux d'intérêt et sur emprunts, futures sur indices d'actions/devises, forwards sur devises et options sur indices d'actions. Tous les placements, ainsi que la mise en œuvre de toutes les techniques de placement, seront effectués dans le respect des restrictions de placement énoncées au chapitre 6 «Restrictions de placement». Les instruments financiers précités seront sélectionnés et pondérés au moyen d'un algorithme qui vise à approcher le profil de risque/rendement de l'univers des hedge funds tel que représenté par le CS Hedge Fund Index. Le modèle quantitatif intègre différents paramètres tels que les rendements et la volatilité historiques de l'univers des hedge funds. Il s'appuie sur des méthodes d'estimation statistiques pour identifier les indices financiers d'usage courant conformes aux critères OPCVM et/ou pour identifier les instruments financiers répliquant, sur une base agrégée, la performance de l'indice CS Hedge Fund. Toutes les opérations de gré à gré sur instruments dérivés, par exemple les contrats d'échange (swap), auront pour contrepartie des établissements financiers de premier ordre spécialisés dans ce type de transaction.</p> <p>2. suivra certaines stratégies de négoce systématiques.</p>	
<p><b>CS Investment Funds 2</b></p> <p><b>Credit Suisse (Lux) Liquid Event Driven</b></p>	<p><b>Objectif de placement</b></p> <p>Le compartiment a pour objectif de gérer ses actifs conformément à la stratégie Event Driven Liquid. La stratégie <b>Event Driven Liquid</b> vise l'atteinte d'un profil de risque/rendement similaire à celui de l'univers de hedge funds, et en particulier de ceux du segment Event Driven, représenté par l'indice Credit Suisse Event Driven Hedge Fund (l'indice «CS Event Driven Hedge Fund») ou par un indice qui lui succéderait. L'indice CS Event Driven Hedge Fund est une subdivision de l'indice Credit Suisse Hedge Fund, lui-même un indice de référence pondéré par les actifs très réputé qui mesure la performance des hedge funds. La stratégie Event Driven Liquid s'efforce d'atteindre son objectif en investissant dans un panier dynamique d'instruments financiers liquides et négociables. La stratégie Event Driven Liquid est principalement composée de stratégies de hedge funds, sans constituer de positions effectives sur les différents gérants de hedge funds concernés. Pour chacune de ces stratégies, Credit Suisse Asset Management LLC («<b>CSAM LLC</b>») vise à identifier des facteurs de risque pertinents influant sur leur rendement et sélectionne des valeurs mobilières liquides et négociables qui correspondent au profil d'investissement de ces facteurs de risque. Les stratégies événementielles (Event Driven) investissent en général dans diverses catégories et cherchent à bénéficier d'anomalies éventuelles de cours dans le cadre d'un événement spécifique sur le marché ou touchant le capital d'une entreprise. Parmi ces événements figurent: les fusions, les faillites, les difficultés financières ou d'exploitation, les restructurations, les cessions d'actifs, les recapitalisations, les essaimage, les actions en justice, les modifications de la réglementation ou de la législation, ainsi que d'autres types d'événements touchant une entreprise. Les stratégies Event Driven incluent l'arbitrage de fusions, dans le cadre duquel le fonds pourra acheter des actions de la</p>	<p>USD</p>

Compartiment	Objectif, politique et principes de placement	Monnaie de référence
	<p>société «cible» d'une fusion envisagée ou de toute autre réorganisation impliquant deux sociétés. Si la transaction est acquittée en actions de la société acquéreuse, le fonds pourra s'efforcer de couvrir son exposition à cette dernière en vendant ses actions à découvert. Davantage d'informations sur l'indice CS Event Driven Hedge Fund sont actuellement disponibles sur le site <a href="http://www.hedgeindex.com">www.hedgeindex.com</a>.</p> <p><b>Principes de placement</b></p> <p>Pour atteindre son objectif de placement, le Compartiment:</p> <ol style="list-style-type: none"> <li>investira dans des instruments financiers tels que, entre autres, (i) des actions cotées en Bourse ou négociées sur un marché réglementé et des valeurs mobilières apparentées telles que des contrats à terme ou des options sur indices d'actions; (ii) des titres de créance cotés en Bourse ou négociés sur un marché réglementé, émis par des institutions financières ou de crédit, par des entreprises, par des Etats membres de l'OCDE et/ou par des instances supranationales; (iii) des fonds indiciaires cotés (ETF), (iv) des liquidités ou quasi-liquidités, (v) des devises, y compris contrats à terme sur devises (futures et forwards) et (vi) des instruments financiers dérivés négociés sur un marché réglementé ou de gré à gré (OTC), y compris CDX, swaps sur indices de haut rendement, swaps sur paniers d'actions, swaps sur différents indices d'actions, options sur indices d'actions et futures sur indices d'actions. Tous les placements, ainsi que la mise en œuvre de toutes les techniques de placement, seront effectués dans le respect des restrictions de placement énoncées au chapitre 6 «Restrictions de placement». Les instruments financiers précités seront sélectionnés et pondérés au moyen d'un algorithme qui vise à approcher le profil de risque/rendement de l'univers des hedge funds, et en particulier de ceux du segment Event Driven tel que représenté par l'indice CS Event Driven Hedge Fund. Le modèle quantitatif du compartiment s'appuie sur différents paramètres tels que les rendements et la volatilité historiques de l'univers de hedge funds, et recourt à des techniques d'estimation statistiques pour identifier les indices financiers largement employés qui seraient éligibles aux OPCVM et/ou les instruments financiers qui répliqueraient, sur une base agrégée, la performance de l'indice CS Event Driven Hedge Fund.</li> <li>Toutes les opérations de gré à gré sur instruments dérivés, par exemple les contrats d'échange (swap), auront pour contrepartie des établissements financiers de premier ordre spécialisés dans ce type de transaction.</li> </ol>	
<p><b>CS Investment Funds 2</b></p> <p><b>Credit Suisse (Lux) Liquid Global Strategies</b></p>	<p><b>Objectif de placement</b></p> <p>Le compartiment a pour objectif de gérer ses actifs conformément à la stratégie Global Strategies Liquid. La <b>stratégie Global Strategies Liquid</b> vise l'atteinte d'un profil de risque/rendement similaire à celui de l'univers des hedge funds, et en particulier de ceux du segment Global Strategies, représenté par l'indice Credit Suisse Global Strategies Hedge Fund (l'indice «<b>CS Global Strategies Hedge Fund</b>») ou par un indice qui lui succéderait. L'indice CS Global Strategies Hedge Fund est une subdivision de l'indice Credit Suisse Hedge Fund, lui-même un indice de référence pondéré par les actifs très réputé qui mesure la performance des hedge funds. La stratégie Global Strategies Liquid s'efforce d'atteindre son objectif en investissant dans un panier dynamique d'instruments financiers liquides et négociables. La stratégie Global Strategies Liquid est composée principalement de stratégies de hedge funds, sans constituer de positions effectives sur les différents gérants de hedge funds concernés. Pour chacune de ces stratégies, Credit Suisse Asset Management LLC («<b>CSAM LLC</b>») vise à identifier des facteurs de risque pertinents influant sur leur rendement et sélectionne des valeurs mobilières liquides et négociables qui correspondent au profil d'investissement de ces facteurs de risque. Les stratégies Global intègrent des stratégies de hedge funds qui recherchent, en général de manière tactique, une exposition à toutes les régions géographiques et à toutes les catégories de placement, et comptent également certaines stratégies d'arbitrage. Parmi les stratégies de hedge funds de ce type figurent l'arbitrage de convertibles, la stratégie Global Macro et les managed futures. L'univers de placement des stratégies Global est très étendu, et inclut souvent des actions, des devises, des titres à revenu fixe et des matières premières, et ce, sur les marchés aussi bien développés qu'émergents. Davantage d'informations sur l'indice CS Global Strategies Hedge Fund sont actuellement disponibles sur le site <a href="http://www.hedgeindex.com">www.hedgeindex.com</a>.</p> <p><b>Principes de placement</b></p> <p>En vue d'atteindre son objectif de placement, le Compartiment investira dans des instruments financiers tels que, entre autres, (i) des actions</p>	<p>USD</p>



Compartiment	Objectif, politique et principes de placement	Monnaie de référence
	<p>cotées en Bourse ou négociées sur un marché réglementé et des valeurs mobilières apparentées telles que des contrats à terme ou des options sur indices d'actions; (ii) des titres de créance cotés en Bourse ou négociés sur un marché réglementé, émis par des institutions financières ou de crédit, par des entreprises, par des Etats membres de l'OCDE et/ou par des instances supranationales; (iii) des fonds indiciels cotés (ETF), (iv) des liquidités ou quasi-liquidités, (v) des devises, y compris contrats à terme sur devises (futures et forwards) et (vi) des instruments financiers dérivés négociés sur un marché réglementé ou de gré à gré (OTC), y compris CDX, swaps sur paniers d'actions, swaps sur différents indices (de titres à haut rendement, obligataires, d'actions et de matières premières), futures de taux d'intérêt et sur emprunts, futures sur indices d'actions/devises, forwards sur devises et options sur indices d'actions. Tous les placements, ainsi que la mise en œuvre de toutes les techniques de placement, seront effectués dans le respect des restrictions de placement énoncées au chapitre 6 «Restrictions de placement». Les instruments financiers précités seront sélectionnés et pondérés au moyen d'un algorithme qui vise à approcher le profil de risque/rendement de l'univers des hedge funds, et en particulier de ceux du segment Global Strategies, tel que représenté par l'indice CS Global Strategies Hedge Fund. Le modèle quantitatif du compartiment s'appuie sur différents paramètres tels que les rendements et la volatilité historiques de l'univers de hedge funds, et recourt à des techniques d'estimation statistiques pour identifier les indices financiers largement employés qui seraient éligibles aux OPCVM et/ou les instruments financiers qui répliqueraient, sur une base agrégée, la performance de l'indice CS Global Strategies Hedge Fund. Toutes les opérations de gré à gré sur instruments dérivés, par exemple les contrats d'échange (swap), auront pour contrepartie des établissements financiers de premier ordre spécialisés dans ce type de transaction.</p>	
<p><b>CS Investment Funds 2</b> <b>Credit Suisse (Lux) Liquid Long/Short</b></p>	<p><b>Objectif de placement</b></p> <p>Le compartiment a pour objectif de gérer ses actifs conformément à la stratégie Long/Short Liquid. La stratégie Long/Short Liquid vise l'atteinte d'un profil de risque/rendement similaire à celui de l'univers des hedge funds, en particulier ceux du segment Long/Short Equity tel que représenté par l'indice Credit Suisse Long/Short Equity Hedge Fund (ci-après l'indice «<b>CS Long/Short Equity Hedge Fund</b>») ou par un indice qui lui succéderait. <b>L'indice CS Long/Short Equity Hedge Fund</b> est une subdivision de l'indice Credit Suisse Hedge Fund, lui-même un indice de référence pondéré par les actifs très réputé qui mesure la performance des hedge funds. La stratégie Long/Short Liquid s'efforce d'atteindre son objectif en investissant dans un panier dynamique d'instruments financiers liquides et négociables. La stratégie Long/Short Liquid est composée principalement de stratégies de hedge funds, sans constituer de positions effectives sur les différents gérants de hedge funds concernés: Pour chacune de ces stratégies, Credit Suisse Asset Management LLC («<b>CSAM LLC</b>») vise à identifier des facteurs de risque pertinents influant sur leur rendement et sélectionne des valeurs mobilières liquides et négociables qui correspondent au profil d'investissement de ces facteurs de risque. Les stratégies Long/Short Equity cherchent à fournir une exposition long et short à un portefeuille diversifié d'actions, ce qui implique d'acquérir (positions long) des actions dont l'on prévoit que la valeur va augmenter et de vendre (positions short – vente à découvert) les titres pour lesquels on table sur une baisse de cours. Les stratégies Long/Short Equity sont suffisamment souples pour permettre d'alterner les stratégies de placement ou de négoce, par exemple en passant d'une approche de rendement («Value») à une approche de croissance («Growth»), d'actions de petites et moyennes capitalisations à des titres de sociétés à grande capitalisation, ou d'une position nette long à une position nette short. Davantage d'informations sur l'indice CS Long/Short Equity Hedge Fund sont actuellement disponibles sur le site <a href="http://www.hedgeindex.com">www.hedgeindex.com</a>.</p> <p><b>Principes de placement</b></p> <p>En vue d'atteindre son objectif de placement, le compartiment investira dans des instruments financiers tels que, entre autres, (i) des actions cotées en Bourse ou négociées sur un marché réglementé et des valeurs mobilières apparentées telles que des contrats à terme ou des options sur indices d'actions; (ii) des fonds indiciels cotés (ETF), (iii) des liquidités ou quasi-liquidités, (iv) des devises, y compris contrats à terme sur devises (futures et forwards) et (v) des instruments financiers dérivés négociés sur un marché réglementé ou de gré à gré (OTC), y compris swaps sur paniers d'actions, swaps sur différents indices d'actions et futures sur indices d'actions. Toutes les opérations de gré à gré sur instruments dérivés, par exemple les contrats d'échange (swap), auront pour contrepartie des établissements financiers de premier ordre</p>	<p>USD</p>

Compartiment	Objectif, politique et principes de placement	Monnaie de référence
	<p>spécialisés dans ce type de transaction. Tous les placements, ainsi que la mise en œuvre de toutes les techniques de placement, seront effectués dans le respect des restrictions de placement énoncées au chapitre 6 «Restrictions de placement». Les instruments financiers précités seront sélectionnés et pondérés au moyen d'un algorithme qui vise à approcher le profil de risque/rendement de l'univers des hedge funds, et en particulier du segment Long/Short Equity tel que représenté par l'indice CS Long/Short Equity Hedge Fund. Le modèle quantitatif du compartiment s'appuie sur différents paramètres tels que les rendements et la volatilité historiques de l'univers de hedge funds, et recourt à des techniques d'estimation statistiques pour identifier les indices financiers largement employés qui seraient éligibles aux OPCVM et/ou les instruments financiers qui répliqueraient, sur une base cumulée, la performance de l'indice CS Long/Short Equity Hedge Fund.</p>	
<p><b>Credit Suisse Nova (Lux) Leveraged LAB</b></p>	<p><b>Politique de placement</b></p> <p>Le compartiment a pour objectif de gérer ses actifs conformément à la performance de la stratégie dite d'alternative liquide au bêta («Liquid Alternative Beta» ou «<b>LAB</b>»), avec facteur de multiplication de deux à trois. La stratégie LAB vise l'atteinte d'un profil de risque/rendement similaire à celui de l'indice Credit Suisse Hedge Fund (<b>l'indice «CS Hedge Fund»</b>) ou d'un indice qui lui succéderait. L'indice CS Hedge Fund est un indice de référence pondéré par les actifs très réputé qui mesure la performance des hedge funds.</p> <p>La stratégie LAB s'efforce d'atteindre son objectif en investissant dans un panier dynamique d'instruments financiers liquides et négociables. La stratégie LAB est composée de trois grandes stratégies de hedge funds, sans constituer de positions effectives sur les différents gérants de hedge funds concernés: les stratégies Long/Short Equity, Event Driven et Global. Chaque stratégie est en général pondérée en fonction de son importance au sein de l'univers des hedge funds. Pour chacune de ces stratégies, Credit Suisse Asset Management LLC («<b>CSAM LLC</b>») vise à identifier des facteurs de risque pertinents influant sur leur rendement et sélectionne des valeurs mobilières liquides et négociables qui correspondent au profil d'investissement de ces facteurs de risque. Les stratégies Long/Short Equity cherchent à fournir une exposition long et short à un portefeuille diversifié d'actions, ce qui implique d'acquérir (positions long) des actions dont l'on prévoit que la valeur va augmenter et de vendre (positions short – vente à découvert) les titres pour lesquels on table sur une baisse de cours. Les stratégies Long/Short Equity sont suffisamment souples pour permettre de modifier les stratégies de placement/trading, en passant par exemple de «Value» à «Growth», d'actions de petites et moyennes capitalisations à des titres de sociétés à grande capitalisation, et d'une position nette long à une position nette short. Les stratégies événementielles (Event Driven) investissent en général dans diverses catégories et cherchent à bénéficier d'anomalies éventuelles de cours dans le cadre d'un événement spécifique sur le marché ou touchant le capital d'une entreprise. Parmi ces événements figurent: les fusions, les faillites, les difficultés financières ou d'exploitation, les restructurations, les cessions d'actifs, les recapitalisations, les essaimages, les actions en justice, les modifications de la réglementation ou de la législation, ainsi que d'autres types d'événements touchant une entreprise. Les stratégies Event Driven incluent l'arbitrage de fusions, dans le cadre duquel le fonds pourra acheter des actions de la société «cible» d'une fusion envisagée ou de toute autre réorganisation impliquant deux sociétés. Si la transaction est acquittée en actions de la société acquéreuse, le fonds pourra s'efforcer de couvrir son exposition à cette dernière en vendant ses actions à découvert. Les stratégies Global intègrent des stratégies de hedge funds qui recherchent, en général de manière tactique, une exposition à toutes les régions géographiques et à toutes les catégories de placement, et comptent également certaines stratégies d'arbitrage. Parmi les stratégies de hedge funds de ce type figurent l'arbitrage de convertibles, la stratégie Global Macro et les managed futures. L'univers de placement des stratégies Global est très étendu, et inclut souvent des actions, des devises, des titres à revenu fixe et des matières premières, et ce, sur les marchés aussi bien développés qu'émergents. Davantage d'informations sur l'indice CS Hedge Fund sont disponibles sur le site <a href="http://www.hedgeindex.com">www.hedgeindex.com</a>. Le Compartiment réunit les critères d'un FIA liquide au sens du Chapitre 5, «Gestion des risques et de la liquidité».</p> <p><b>Principes de placement</b></p> <p>En vue d'atteindre son objectif de placement, le Compartiment investira dans des instruments financiers tels que, entre autres, (i) des actions cotées en Bourse ou négociées sur un marché réglementé et des valeurs mobilières apparentées telles que des contrats à terme ou des options sur indices d'actions; (ii) des titres de créance cotés en Bourse ou négociés sur un marché réglementé, émis par des institutions financières ou</p>	<p>USD</p>

Compartiment	Objectif, politique et principes de placement	Monnaie de référence
	<p>de crédit, par des entreprises, par des Etats membres de l'OCDE et/ou par des instances supranationales; (iii) des fonds indiciels cotés (ETF), (iv) des liquidités ou quasi-liquidités, (v) des devises, y compris contrats à terme sur devises (futures et forwards) et (vi) des instruments financiers dérivés négociés sur un marché réglementé ou de gré à gré (OTC), y compris CDX, swaps sur paniers d'actions, swaps sur indices (de titres à haut rendement, obligataires, d'actions et de matières premières), futures de taux d'intérêt et sur emprunts, futures sur indices d'actions/devises, forwards sur devises et options sur indices d'actions. En outre, le compartiment pourra participer à des opérations de prise en pension. Les instruments financiers précités seront sélectionnés et pondérés au moyen d'un algorithme qui vise à approcher les rendements cumulés de l'univers des hedge funds tel que représenté par le CS Hedge Fund Index. Le modèle quantitatif s'appuie sur différents paramètres tels que les rendements et la volatilité historiques de l'échantillon de hedge funds, et recourt à une régression séquentielle multiple et à d'autres techniques d'estimation statistiques pour identifier les indices financiers largement employés qui seraient éligibles aux OPCVM et/ou les instruments financiers qui répliqueraient, sur une base cumulée, l'évolution de l'indice CS Hedge Fund. L'évolution des spécificités de l'univers des hedge funds est prise en compte par le biais de (i) rééquilibrages mensuels des investissements du Compartiment pour garantir qu'il continue de refléter le profil de risque/rendement de l'univers des hedge funds tel que représenté par l'indice CS Hedge Fund, lequel est lui-même rééquilibré chaque mois; et (ii) un rééquilibrage quotidien des investissements du Compartiment concernant la composante des stratégies de négoce systématiques.</p>	

L'émission d'actions en suite de la Fusion pourra se traduire par une dilution de la participation des actionnaires actuels du Compartiment receveur.

Les actionnaires des Compartiments qui n'acceptent pas la Fusion seront autorisés à demander le rachat de toutes ou partie de leurs actions, sans frais autres que ceux retenus au titre du désinvestissement. Ces rachats seront effectués sans frais pendant une période d'un mois à compter de la date du présent avis, jusqu'au 15 juillet 2016, à 15 h 00 (HEC) pour le Compartiment receveur et au 18 juillet 2016, à 15 h 00 (HEC) pour les Compartiments fusionnés.

A défaut, les Actionnaires des Compartiments fusionnés peuvent demander la conversion de leurs actions en actions d'autres compartiments de leur société respective, conformément aux dispositions de la section consacrée à la conversion des actions du prospectus concerné.

Les souscriptions aux Compartiments fusionnés seront suspendues à compter du 18 juillet 2016 à 15 h 00 (HEC).

**Les souscriptions et rachats dans le Compartiment receveur seront suspendus du 15 juillet 2016 au 22 juillet 2016 inclus. Si la suspension devait être appliquée à une autre date et/ou prorogée du fait de circonstances imprévues, les actionnaires en seraient informés. La dernière valeur nette d'inventaire de chacun des Compartiments fusionnés sera calculée au 25 juillet 2016.**

A compter de la date d'effet, et sous réserve de l'observation ci-dessus concernant les actions annulées des Compartiments fusionnés, les actionnaires des Compartiments fusionnés qui n'ont pas demandé de rachat percevront des actions du Compartiment receveur de la catégorie d'action correspondante, sur la base du taux d'échange mentionné ci-après (les «**Nouvelles actions**») et aucuns frais de souscription ne seront appliqués à cet égard. Les Actionnaires peuvent réaliser des transactions sur les Nouvelles actions avant de recevoir la confirmation de leur allocation.

Tous les frais entraînés par la Fusion (à l'exception des coûts de négociation ou d'audit éventuels, des autres frais divers, des droits de mutation liés au transfert des actifs et passifs et des autres frais de transfert de garde) seront supportés par la Société de gestion, y compris les dépenses à caractère juridique ou comptable, les droits de timbre et autres frais administratifs.

Il est conseillé aux actionnaires de se renseigner sur les conséquences fiscales que les changements susmentionnés pourraient avoir dans leur pays de nationalité, de résidence ou de domicile.

Les actifs des Compartiments fusionnés et du Compartiment receveur seront valorisés en fonction des principes énoncés dans les statuts et dans le prospectus en vigueur des Sociétés.

Sous réserve de l'observation ci-dessus concernant les actions annulées des Compartiments fusionnés, le nombre d'actions qui seront attribuées aux actionnaires des Compartiments fusionnés sera déterminé en fonction du taux d'échange correspondant à la valeur nette d'inventaire respective des catégories d'actions concernées dans les Compartiments fusionnés et le Compartiment receveur, calculé conformément au prospectus de chaque Société et révisé par le Réviseur des Sociétés à la date d'effet.

Le taux d'échange sera calculé le 25 juillet 2016 sur la base de la valeur nette d'inventaire déterminée au 22 juillet 2016.

\*\*\*

Les actionnaires pourront recevoir des informations complémentaires sur la Fusion au siège social des Sociétés, 5 rue Jean Monnet, L-2180 Luxembourg.

Les dernières versions des prospectus et Documents d'information clés pour l'investisseur, des Statuts, ainsi que les statuts mis à jour et les derniers rapports annuels et semestriels relatifs au Compartiment receveur sont disponibles gratuitement au siège social de CS Investment Funds 4. Lorsqu'il sera prêt, le rapport du Réviseur sur les termes de la Fusion sera également disponible gratuitement au siège social de CS Investment Funds 2, CS Investment Funds 4 et de Credit Suisse Nova (Lux).

Les actionnaires doivent noter qu'une fois les modifications ci-dessus entrées en vigueur, il sera possible, conformément aux dispositions de son prospectus, d'obtenir le document d'information clé pour l'investisseur ainsi que le nouveau prospectus de CS Investment Funds 4 au siège social de CS Investment Funds 4 ou sur Internet à l'adresse [www.credit-suisse.com](http://www.credit-suisse.com).

Le Conseil d'administration des Sociétés